



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Lycée polyvalent - Lycée des métiers
François Bazin - Charleville-Mézières



BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

1^{ère} année

2022 / 2023

<input type="checkbox"/>	CPI	Conception de Produits Industriels
<input type="checkbox"/>	CPRP	Conception des Processus et Réalisation de Produits
<input type="checkbox"/>	CRCI	Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle
<input type="checkbox"/>	EPC	EuroPlastics et Composites
<input type="checkbox"/>	Fd	Fonderie
<input type="checkbox"/>	MS	Maintenance des Systèmes Option A : <i>Production</i>
<input type="checkbox"/>	MS	Maintenance des Systèmes Option C : <i>Éoliens</i>
<input type="checkbox"/>	SN	Systèmes Numériques Électronique et Communications
<input type="checkbox"/>	CCST	Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques
<input type="checkbox"/>	ATI	Assistance Technique d'Ingénieur

- Statut :**
- Formation **Initiale** voie scolaire
 - Formation initiale voie **Apprentissage**
 - Formation **Continue**

A transmettre au secrétariat du Proviseur

Lycée François Bazin
145 Avenue Charles de Gaulle
CS70751 – 08013 Charleville-Mézières cedex
Tel 03 24 56 81 56
Courriel ce.0080008r@ac-reims.fr



Le dossier comprend :

- Une fiche de renseignements

Les informations demandées sur cette fiche sont importantes pour vos relations avec l'établissement. Elles sont indispensables pour vous connaître, vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence et gérer votre parcours (inscription, changement d'établissement, affectation, inscriptions aux examens, etc).

C'est pourquoi vous devez la remplir avec le plus grand soin et signaler à l'établissement tout changement dès que possible.

- Une fiche urgence (2 pages)
- Une autorisation de prise de vues (version personne mineure, personne majeure)
- Le règlement intérieur de l'internat (annexe Rue Jean-Jacques Rousseau)
- Une fiche d'adhésion à la Maison Des Lycéens (facultative)
- La copie du relevé de notes du baccalauréat (à nous transmettre dès réception)
- Une enveloppe autocollante libellée à l'adresse du candidat et affranchie au tarif « lettre » en vigueur
- Une attestation d'assurance « responsabilité civile » au nom du candidat couvrant la durée de la formation

Retour du dossier

Lycée François BAZIN
Secrétariat du Proviseur
145 Avenue de Gaulle
CS 70751
08013 CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX

Site internet du lycée : <https://lyc-bazin.monbureaunumerique.fr/>



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire 2022 / 2023



BTS CPI
BTS CPRP
BTS CRCI
BTS EPC
BTS CCST

BTS Fd
BTS MS Option A : *Production*
BTS MS Option C : *Éoliens*
BTS SN
BTS ATI

Statut : Formation **Initiale** voie scolaire Formation initiale voie **Apprentissage** Formation **Continue**

IDENTITÉ DE L'ÉTUDIANT / APPRENTI

NOM de famille : _____

Prénom 1 : _____

Prénom 2 : _____

Prénom 3 : _____

Sexe : F M

Nationalité : _____

Date de naissance : _____

Commune de naissance : _____

Département de naissance : _____

Pays de naissance : _____

COORDONNÉES DE L'ÉTUDIANT / APPRENTI

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

@ Courriel : _____

portable : _____

fixe _____

J'accepte de recevoir des SMS (O ou N) ___

RÉGIME

Externe

Demi-pensionnaire

Interne

SCOLARITÉ ANNÉE PRÉCÉDENTE

Nom de l'établissement : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Formation suivie : _____

Nom de la classe : _____

LV1 : _____

LV2 : _____

Option 1 : _____

Option 2 : _____



REPRESENTANT LEGAL 1 : Responsable qui paie les frais scolaires A contacter en priorité (O ou N) ___Lien avec l'étudiant : Père Mère Lui-même étudiant majeur Autres préciser :


NOM de famille : _____ Prénom : _____

Nom d'usage : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Profession ou catégorie socio-professionnelle : _____

 domicile _____ portable _____ travail _____ J'accepte de recevoir des SMS (O ou N) ___

Courriel : _____

J'accepte de communiquer mon adresse (postale ou électronique) aux associations de parents d'élèves (O ou N) ___

REPRÉSENTANT LEGAL 2 A contacter en priorité (O ou N) ___Lien avec l'étudiant : Père Mère Autres préciser :

NOM de famille : _____ Prénom : _____

Nom d'usage : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Profession ou catégorie socio-professionnelle : _____

 domicile _____ portable _____ travail _____ J'accepte de recevoir des SMS (O ou N) ___

Courriel : _____

J'accepte de communiquer mon adresse (postale ou électronique) aux associations de parents d'élèves (O ou N) ___

AUTRE PERSONNE À CONTACTERLien avec l'étudiant/apprenti : _____ Civilité : Mme M.

NOM de famille : _____ Prénom : _____

Nom d'usage : _____

 domicile _____ portable _____ travail _____ J'accepte de recevoir des SMS (O ou N) ___**RENSEIGNEMENTS DIVERS**L'étudiant/apprenti est-il majeur ou émancipé oui non L'étudiant/apprenti est-il orphelin oui non L'étudiant/apprenti est-il pupille de la nation oui non

Nombre total d'enfants à charge dans la famille (étudiant/apprenti compris) : _____

Nombre d'enfants à charge scolarisés au collège ou au lycée : _____

Signature de l'étudiant majeur

Fait à

Le

Signature des représentants légaux



- | | | | |
|----------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| BTS CPI | <input type="checkbox"/> | BTS Fd | <input type="checkbox"/> |
| BTS CPRP | <input type="checkbox"/> | BTS MS Option A : <i>Production</i> | <input type="checkbox"/> |
| BTS CRCI | <input type="checkbox"/> | BTS MS Option C : <i>Éoliens</i> | <input type="checkbox"/> |
| BTS EPC | <input type="checkbox"/> | BTS SN | <input type="checkbox"/> |
| BTS CCST | <input type="checkbox"/> | BTS ATI | <input type="checkbox"/> |

NOM _____

Prénom _____

Date de naissance _____

	Représentant légal 1	Représentant légal 2
Nom - Prénom		
Adresse		
CP-VILLE		
Portable		

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone.

N° Téléphone et nom d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement : _____

En cas d'urgence, un apprenant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. **Un apprenant mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.**

Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame _____ autorisons l'anesthésie de notre fils/fille _____ au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il/elle aurait à subir une intervention chirurgicale.

Fait à _____ Le _____

Signature

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant _____

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique _____

Pathologies : oui non si oui préciser : _____

Antécédents (médicaux, chirurgicaux, familiaux ...) : _____

Allergies (médicamenteuses, pollens, graminées ...) : _____

Traitement (ex : contraceptif ...) : _____

Précautions particulières : _____

DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.



SUITE



BTS CPI	<input type="checkbox"/>	BTS Fd	<input type="checkbox"/>
BTS CPRP	<input type="checkbox"/>	BTS MS Option A : <i>Production</i>	<input type="checkbox"/>
BTS CRCI	<input type="checkbox"/>	BTS MS Option C : <i>Éoliens</i>	<input type="checkbox"/>
BTS EPC	<input type="checkbox"/>	BTS SN	<input type="checkbox"/>
BTS CCST	<input type="checkbox"/>	BTS ATI	<input type="checkbox"/>

NOM _____

Prénom _____

Dernier établissement fréquenté _____

Et adresse de celui-ci

Avez-vous bénéficié précédemment d'un accompagnement scolaire personnalisé dans le cadre :

- D'un projet personnel de scolarité (PPS*) oui non
 - D'un projet d'accueil individualisé (PAI*) oui non
 - D'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP*) oui non
 - D'un aménagement d'examen au baccalauréat oui non
- autre

- Souhaitez-vous bénéficier d'une mesure d'aménagement à l'examen du BTS en raison d'un handicap (moteur, sensoriel, maladie chronique ...) oui non

Pour toute demande d'aménagement des conditions d'examens, il est indispensable de récupérer un dossier auprès de Madame GÉRARD secrétariat des proviseurs adjoints

*Si oui, joindre la photocopie SVP



La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l'enregistrement, la captation, l'exploitation et l'utilisation de l'image des apprenants (photographie, voix) quel que soit le procédé envisagé. Elle est formulée dans le cadre du projet spécifié ci-dessous et les objectifs ont été préalablement expliqués aux apprenants et leurs responsables légaux.

Finalités : gestion administrative et activités strictement internes à l'établissement : trombinoscopes, profils sur l'ENT...

Support	Conservation	Étendue de la diffusion
Gestion administrative	année scolaire	Personnels administratif, équipe pédagogique et vie scolaire
Trombinoscope	année scolaire	Personnels administratif, équipe pédagogique et vie scolaire, apprenants de l'établissement.
En Ligne	année scolaire	ENT Mon Bureau numérique

Consentement de l'apprenant

- On m'a expliqué et j'ai compris à quoi servait mon image.
- On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir cet enregistrement.

Nom prénom de l'apprenant :

Signature :

Autorisation parentale

Je (Nous) soussigné(e)(s)

Nom, prénom (parent 1) :

Demeurant :

Et Nom, prénom (parent 2) :

Demeurant :

Agissant en qualité de représentant(s) légal(aux) de :

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix, voire de son nom et

- autorise(ons) la captation de l'image de l'enfant et l'utilisation qui en sera faite par son établissement scolaire.
- n'autorise(ons) pas la captation de l'image de l'enfant.

Fait à Le

Signature (s) :

Pour exercer vos droits

Les données recueillies au sein de ce formulaire font l'objet d'un traitement par le chef d'établissement afin de répondre à une mission d'intérêt public. Ces données ne sont pas conservées au-delà de l'année scolaire relative à la présente autorisation. Les informations vous concernant ainsi que votre enfant ne sont transmises qu'aux seules personnes en charge du traitement de la présente autorisation.

Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Vous disposez également d'un droit à l'effacement concernant l'image/la voix enregistrée et utilisée dans le cadre décrit ci-dessus.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante: dpd@ac-reims. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL, en ligne sur www.cnil.fr ou par voie postale à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07

Fait en autant d'originaux que nécessaire (représentants légaux, organisateur projet et établissement scolaire).

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l'enregistrement, la captation, l'exploitation et l'utilisation de l'image de personnes majeures (photographie, voix) quel que soit le procédé envisagé. Elle est formulée dans le cadre du projet spécifié ci-dessous et les objectifs ont été préalablement expliqués à la personne majeure.

Finalités : gestion administrative et activités strictement internes à l'établissement : trombinoscopes, profils sur l'ENT...

Support	Conservation	Étendue de la diffusion
Gestion administrative	année scolaire	Personnels administratif, équipe pédagogique et vie scolaire
Trombinoscope	année scolaire	Personnels administratif, équipe pédagogique et vie scolaire, apprenants de l'établissement.
En Ligne	année scolaire	ENT Mon Bureau numérique

Autorisation

Je soussigné(e)

Demeurant :

Déclare être majeur (e) ou mineur (e) émancipé(e) (rayez la mention inutile).

J'ai compris à quoi servait ce projet et qui pourrait voir/entendre cet enregistrement

Je reconnais être entièrement investi(e) de mes droits personnels. Je reconnais expressément n'être lié(e) par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de mon image et/ou de ma voix, voire de mon nom.

- autorise la captation de mon image et l'utilisation qui en sera faite par mon établissement scolaire.
 n'autorise pas la captation de mon image.

Fait à Le

Signature (s) :

Pour exercer vos droits

Les données recueillies au sein de ce formulaire font l'objet d'un traitement par le chef d'établissement afin de répondre à une mission d'intérêt public. Ces données ne sont pas conservées au-delà de l'année scolaire relative à la présente autorisation. Les informations vous concernant ainsi que votre enfant ne sont transmises qu'aux seules personnes en charge du traitement de la présente autorisation.

Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Vous disposez également d'un droit à l'effacement concernant l'image/la voix enregistrée et utilisée dans le cadre décrit ci-dessus.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante: dpd@ac-reims. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL, en ligne sur www.cnil.fr ou par voie postale à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07

Fait en autant d'originaux que nécessaire (représentants légaux, organisateur projet et établissement scolaire).



INTERNAT RUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU
ANNEXE DU LYCEE FRANÇOIS BAZIN

Etudiants de BTS 1ère et 2ème année

Le présent règlement vise à mettre en place et faire respecter les meilleures conditions de vie et de travail pour chaque interne, tout en permettant l'exercice par tous, des libertés fondamentales.

Cela implique le respect des règles essentielles à la sécurité des biens et des personnes, ainsi qu'un esprit de solidarité et de discipline solide et librement accepté par chaque étudiant.

L'inscription à l'internat n'est pas une obligation, mais une opportunité qui offre aux étudiants de meilleures conditions d'études. Elle ne résulte donc pas d'un droit.

En conséquence, elle vaut adhésion pleine et entière à ce règlement et **engagement à le respecter**.

Il est utile de rappeler que l'internat rue Jean Jacques Rousseau n'est pas une résidence universitaire ; c'est pourquoi tout manquement aux dispositions qui suivent justifiera la mise en œuvre d'une procédure de sanction appropriée pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'internat.

VIE A L'INTERNAT—HORAIRE - SORTIES

Les étudiants de BTS sont accueillis rue Jean Jacques Rousseau à l'annexe du lycée Bazin dans les chambres dont les capacités varient de 1 à 6 étudiants maximum.

L'internat est ouvert du dimanche 20h au vendredi 19h et le sera les soirs de jours fériés précédant un jour de cours.

L'internat est fermé le week-end, les jours fériés ainsi qu'à chaque période de vacances scolaires.

Les repas sont servis au lycée avenue Charles de Gaulle, sauf les jours fériés, samedi et dimanche, selon les horaires suivants :

Petit déjeuner : de 07h00 à 07h45

Déjeuner : de 11h30 à 13h15

Dîner : de 18h30 à 19h15

En semaine les sorties sont tolérées jusqu'à 22 heures précises, heure au-delà de laquelle l'accès à l'annexe sera impossible. L'étudiant sera considéré comme absent et s'exposera à des sanctions (dérogation accordée sur demande écrite et motivée des intéressés adressée au CPE en charge des BTS). Une sortie culturelle ou sportive par mois pourra être autorisée. L'étudiant devra garantir sa présence en cours le lendemain. Il rentrera sans bruit et non alcoolisé.

Dans les chambres, ambiance de travail, rangement et propreté sont de rigueur. Il est donc demandé à chacun de tenir compte de certaines exigences que la vie en communauté impose à tous, notamment :

- **Proscrire les déplacements injustifiés dans les chambres,**
- **Se déplacer calmement dans l'internat afin de respecter le travail, le repos ou le sommeil des autres.**
- **Respecter un silence total entre 22h00 et 6h45.**

SECURITÉ

- L'ACCÈS AU BATIMENT EST EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ AUX ETUDIANTS INTERNES.
- LE NON RESPECT DE CETTE CONSIGNE ENTRAINERA LA RADIATION DE L'INTERNE CONCERNÉ.

L'usage du tabac est totalement interdit à l'intérieur de tous les locaux. L'introduction de boissons alcoolisées et de tout autre produit présentant des dangers pour la santé est strictement interdite et sera sévèrement sanctionnée.

TOUT ETAT D'ÉBRIÉTÉ CONSTATÉ FERA L'OBJET D'UNE **EXCLUSION IMMEDIATE** ET DÉFINITIVE DE L'INTERNAT.

Conformément aux règles de sécurité, les issues de secours ne sont à utiliser qu'en cas d'extrême urgence. Il est donc interdit d'emprunter les issues de secours (portes coupe-feu, escalier extérieur, cour intérieure).

Pour des raisons de sécurité, la présence et l'utilisation d'appareils électriques tels que radiateur électrique, cafetière sont prohibés.

Seul seront tolérés les petits appareils radio ou TV.

L'Etablissement ne peut être tenu responsable des vols. Il est donc recommandé de contracter une assurance, non seulement de protection de ses biens mais aussi contre les accidents scolaires.

L'accès aux salles TV est libre à partir de 18h00 sous la responsabilité des étudiants.

Dès leur arrivée, les étudiants recevront les éléments de literie suivants :

- 1 matelas (1 place)
- 1 couverture (à leur demande),
- 1 couvre lit (à leur demande).

Ils devront donc se munir d'une couette et avec une housse, d'un drap housse, d'une alèse, d'un oreiller, d'une paire de chaussons et de 2 cadenas.

D'autre part, les **dégradations constatées** engagent la responsabilité pécuniaire de l'étudiant. Un état des lieux sera effectué à chaque arrivée, changement de chambre ou départ. Tout dysfonctionnement devra être signalé le jour même à l'agent d'accueil ou au Conseiller Principal d'Education responsable des BTS.

Ainsi, les changements de chambres ne seront accordés qu'à titre exceptionnel par le Conseiller Principal d'Education.

L'entretien courant des chambres est à la charge des occupants. Chacun doit avoir le souci de la propreté. Du matériel de nettoyage est à la disposition de chacun, à chaque étage. Pour des raisons de sécurité les chambres **ne doivent jamais être fermées à clef lorsqu'elles sont occupées.**

L'admission à l'internat est prononcée pour toute la durée de l'année scolaire. Le taux de la pension est annuel. Son règlement intervient selon un découpage trimestriel décidé par le Conseil d'Administration.

La législation autorise, dans des cas bien précis (stage, maladie de plus de 5 jours consécutifs...), des remises d'ordre. Celle-ci seront accordées en fonction des textes en vigueur.

En cas de besoin, l'étudiant ou sa famille voudront bien prendre contact avec le service intendance.

Chaque interne se verra remettre par l'agent d'accueil ou le CPE sa clé de chambre et son badge lui permettant l'accès au bâtiment ainsi qu'au restaurant scolaire.

RAPPELONS QUE LES ETUDIANTS SONT SOUMIS COMME LES ÉLÈVES AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU LYCÉE BAZIN et que leur inscription au lycée Bazin vaut engagement.

RAPPEL : Les étudiants ne doivent en aucun cas STATIONNER leur véhicule devant le portail de l'annexe et ce, même pour une courte durée.

Pourquoi une cotisation de 10 euros pour La Maison des Lycéens ?

La Maison des Lycéens est une association gérée par les élèves volontaires et des adultes et qui permet de financer :

- Un lieu d'accueil pour les lycéens et les étudiants qui souhaitent se détendre lorsqu'ils n'ont pas cours (jeux de société, jeux de cartes, baby-foot, billard, télévision).
- Le fonctionnement de plusieurs clubs :
Radio, guitare, journal, voitures thermiques, informatique, jeux en réseaux, théâtre, vidéo, jeux de cartes, musique.
- La participation aux voyages et sorties pédagogiques organisées par l'établissement.

Seuls les cotisants auront droit à ces avantages.



Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée polyvalent - Lycée des métiers
François Bazin - Charleville-Mézières

ADHESION A LA MDL DU LYCEE F. BAZIN



NOM et Prénom de l'étudiant _____

Classe : _____

Nom et Prénom du représentant légal : _____

Mode de paiement : merci de régler de préférence par chèque bancaire à l'ordre de « La Maison des lycéens »

Chèque bancaire (*noter le nom et prénom de l'élève et la classe d'admission au dos du chèque*)

Espèces